

ÉDITO	2
INFOS NATIONALES	3
INFOS RÉGIONALES	4
AIDES	7
ADHÉSION	8
LES ACTUS DU GAB	10
LES ACTUS D'AGROBIO	12
LES ACTUS DU GAB	14
LES ACTUS DU GAB	16
FILIÈRES	18
Lait Bio	
Une salle comble à l'interpro, des chiffres en berne... et une filière à un tournant	
LE PORTRAIT DU MOIS	20
AALVIE	56
Mourrir là où on donne la vie	
DU PRODUCTEUR AU CONSOMMATEUR	22
Outils pratique	
Argumenter pour convaincre	
spécial systèmes de paniers /	
AMAP	
MARAÎCHAGE & ARBO	24
Climat	
L'irrigation un enjeu clé pour	
des cultures maraîchères	
réussies !	
CULTURE & AGRONOMIE	26
Orge	
Les malteries maillon essentiel	
de la filière orge brassicole	
TOUT EST BON DANS L'COCHON	28

OMNIBUS SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

LES INQUIÉTUDES DE LA FNAB

La Commission européenne s'apprête à présenter une nouvelle version du projet réglementaire dit Omnibus Sécurité alimentaire, visant à réformer en profondeur le cadre d'évaluation des pesticides et à accorder des autorisations illimitées pour 90% des pesticides sur le marché en Europe. Pour la Fédération Nationale d'Agriculture Biologique (FNAB), ce projet constitue un recul majeur, aux conséquences potentiellement irréversibles pour la santé publique, les écosystèmes et la capacité même à produire en agriculture biologique.

« Alors que les citoyen·nes demandent moins de pesticides dans leur assiette et que les collectivités peinent à protéger la qualité de l'eau potable, le projet d'Omnibus Sécurité alimentaire répond avant tout aux intérêts des firmes agrochimiques au détriment de la santé des citoyen·nes et de l'environnement. Autoriser des pesticides sans limite de durée, c'est accepter de ne plus savoir, de ne plus évaluer et de ne plus protéger. Nous défendons la science, nous sommes contre l'obscurantisme, et pour une agriculture qui protège réellement la santé des citoyens et des écosystèmes » déclare Olivier Chalosse, co-président de la FNAB.

Dans sa version la plus récente, la proposition de projet de règlement omnibus 7 met fin à la réautorisation périodique systématique de la grande majorité des pesticides, supprimant un garde-fou essentiel. L'exemple du glyphosate est emblématique : autorisé jusqu'en 2033, il pourrait désormais l'être sans limite de durée, repoussant toute réévaluation à l'infini.

Des impacts directs sur les fermes biologiques

La réautorisation sans limite de durée des pesticides va à l'encontre de la nécessité de réduire fortement les usages, en quantité comme en toxicité, seule voie permettant de limiter les contaminations des cultures biologiques et de préserver la biodiversité. En l'absence de cette réduction, le risque est clair : une augmentation des contami-

nations, générant des pertes économiques importantes pour les fermes bio, estimées entre 7 000 et 9 000 € par exploitation touchée. À l'échelle nationale, ces contaminations représentent près de 2,8 millions d'euros de pertes annuelles pour la filière biologique française. À plus long terme, la contamination durable des sols et de l'air compromettrait les conversions en bio, comme l'illustrent les territoires ultramariins où un tiers de la SAU en Guadeloupe et près de deux tiers de la SAU en Martinique sont contaminés au chlordécone, rendant la production agricole, notamment biologique, difficile sur de nombreuses surfaces.

« Cette réforme pose une question centrale : veut-on acter la fin progressive de la capacité à produire en agriculture biologique en Europe ? Alors même que l'Union européenne s'apprête à proposer des évolutions du règlement bio, la FNAB appelle à un cadre européen cohérent et protecteur, qui permette réellement le développement de l'agriculture biologique et la protection du vivant » ajoute Olivier Chalosse, co-président de la FNAB

L'alternative existe : c'est l'agriculture biologique

L'agriculture biologique est pionnière de l'agroécologie depuis des décennies. Elle démontre chaque jour qu'il est possible de produire sans pesticides de synthèse grâce à des rotations diversifiées, la prévention de la santé des sols, la lutte biologique, etc. Cette approche systémique, fondée sur la prévention plutôt que sur la correction chimique, est aujourd'hui reconnue comme l'une des voies les plus efficaces pour protéger la santé, l'environnement et la durabilité des systèmes agricoles tout en assurant un niveau de production important.

Découvrez les demandes de la FNAB sur ce sujet dans leur communiqué de presse :

